



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, mardi 10 novembre 2015

Diffusion publique des listes de prix du « Bouclier Qualité Prix » déposées par les trois réseaux de la grande distribution de Mayotte

Le dispositif «BQP» constitue une réponse apportée par la loi relative à la régulation économique outre-mer à la vie chère dans les DOM.

A Mayotte et pour l'année 2015, il concerne un panel de 78 produits dont le prix ne devra pas dépasser le total de 215 euros.

Le BQP est proposé dans 25 établissements (dont la surface de vente est supérieure à 200 m²) appartenant aux trois enseignes de distribution.

En outre et depuis cette année, il est proposé une déclinaison dénommée « panier santé » comportant 22 produits alimentaires, destinés à favoriser un meilleur équilibre alimentaire.

Lors de la réunion de l'observatoire des prix du 10 septembre 2015, il a été décidé le principe de la mise en ligne sur la Préfecture, des listes de prix déposés par les trois enseignes.

Cette mesure, mise en œuvre pour la première fois en novembre 2015, est destinée à permettre aux consommateurs de s'approprier le dispositif BQP et par ce moyen, de disposer d'un outil de comparaison des prix entre les enseignes.